

Code Natura 2000 : A 052

## Sarcelle d'hiver

## Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Anas crecca***Classification :** oiseau, canard**Taille :** 34-38 cm**Poids :** 250 à 400 g**Présence en Wallonie :** toute l'année, surtout en automne et en hiver**Nid :** au sol, dans la végétation dense proche de l'eau**Nombre d'œufs :** environ 10**Nombre de nidification :** 1 par an**Hivernage :** en Europe**Alimentation :** surtout végétarien, petits invertébrés aquatiques**Protection :** maintien des marais, bonne qualité de l'eau, tranquillité des sites de nid

© N. Annoye

## Identifier

Nous sommes en février et il a fait très froid cette nuit. L'étang est en grande partie gelé mais la zone proche de l'aulnaie inondée est encore libre de glace. C'est dans ce trou d'eau que sont rassemblés tous les canards et les foulques fréquentant le site. Une petite centaine d'oiseaux se trouvent donc dans quelques mètres carrés d'eau. Parmi les canards, il y en a de minuscules qui s'affairent en lançant de petits coups de sifflet assez aigu. En examinant la scène plus attentivement, on remarque que ce sont les plus colorés qui sifflent en se contorsionnant d'une manière élégante. Ils font ce petit manège en groupe, paradant chacun à leur tour pour montrer les couleurs de leur tête et de l'arrière de leur corps. Ce sont des sarcelles d'hiver.

La sarcelle d'hiver est le plus petit canard d'Europe. Elle mesure environ la moitié du canard colvert. Le mâle a le corps gris avec une ligne blanche horizontale sur les flancs. L'arrière du corps présente un triangle couleur jaune-crème et la tête est rouge brique avec un très gros sourcil vert. Le bec est noir. La femelle ressemble à une minuscule femelle de canard colvert avec une petite ligne blanche en dessous de la queue. Le mâle et la femelle ont un petit carré aux reflets verts sur le flanc, visible en vol et posé. Ce petit miroir est caractéristique de l'espèce.

## Observer

La sarcelle d'hiver niche dans tous les pays d'Europe mais le nombre de couples est assez faible dans le sud

et l'ouest. Il est nettement plus élevé dans le nord (surtout en Finlande et en Scandinavie) et l'est du continent. En Belgique, la majorité des couples se trouvent en Flandre tandis qu'en Wallonie, seuls une vingtaine de couples ont été recensés durant les recherches menées dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie. La nidification n'a quant à elle été prouvée qu'à de très rares reprises du fait de la très grande discrétion des adultes reproducteurs.

L'habitat fréquenté pour la nidification de l'espèce est constitué de petits sites humides, souvent en périphérie de plus grands marais. Le nid est situé dans la végétation herbacée dense (roselière, cariçaie, jonchaie...), souvent à proximité d'un petit plan d'eau ou d'une zone très marécageuse. Parfois, des bassins de décantation ou des bassins d'orage avec de la végétation en périphérie servent de sites de nidification. Les grands plans d'eau profonds, avec des vagues sont en général évités. Les petits étangs créés par le castor sont régulièrement utilisés dans le nord de l'Europe.

Les sites occupés en Wallonie pendant la période de reproduction sont peu nombreux. Ce sont surtout les marais des vallées de la Haine et de la Dyle, l'étang de Virelles et de temps en temps un autre site. Beaucoup d'étangs où l'espèce nichait autrefois n'accueillent plus de couple actuellement.

En hiver ou pendant les haltes migratoires, on peut rencontrer la sarcelle d'hiver dans toute la région et sur



© N. Amoye

tout type de zone humide (étangs, lacs, prairies inondées, rivières au courant lent, bassins de décantation, chenaux...) mais les fortes concentrations sont localisées en basse et moyenne Belgique (vallée de la Haine, anciens bassins de décantation...), en Gaume (Latour) et à Virelles. Certains étangs urbains sont parfois fréquentés. La présence de végétation autour des plans d'eau est plus favorable mais il arrive que les sarcelles passent la journée sur des étangs calmes sans végétation et partent se nourrir la nuit dans les marais.

En hiver, la sarcelle d'hiver est surtout végétarienne. Elle se nourrit de graines de végétaux aquatiques et d'autres plantes. Lors de la reproduction, ce sont plutôt les petits invertébrés aquatiques qui sont au menu de la sarcelle d'hiver. Les aliments sont avalés après avoir filtré l'eau et la vase ou en allant les chercher au fond de l'eau à la manière des canards colverts.

### Protéger

La disparition ou la dégradation des zones humides et le dérangement humain sont les deux causes principales de disparition de la sarcelle d'hiver. Comme c'est une espèce gibier, la sarcelle d'hiver subit quelques pertes suite aux prélèvements. Les dates d'ouverture de la chasse à la sarcelle d'hiver sont du 15/10 au 31/01 (pour la saison 2007-2008). Un avancement de la date d'ouverture pourrait être dangereux pour l'espèce qui subit aussi de grosses pertes en France. À ce titre, un site aussi important pour l'espèce que les marais d'Harichies, subit pleinement les conséquences de la chasse en France qui commence dès la fin du mois d'août et décime une grande partie des oiseaux qui se font appâter de l'autre côté de la frontière. Enfin, comme cela a été prouvé en France, les sangliers, lorsqu'ils sont nombreux, sont des prédateurs des œufs ou des poussins.

Diverses mesures peuvent être mises en place pour favoriser la sarcelle d'hiver en nidification ou en hivernage. Ce sont surtout des aménagements des plans d'eau et de leurs abords, mais aussi un retrait de cette espèce des listes de gibier.

On veillera donc à maintenir tous les plans d'eau susceptibles d'accueillir l'espèce ainsi que les habitats humides périphériques (prairies humides, cariçaies...). Cela est aussi valable pour les plus petits étangs et les mares de prairie, surtout s'ils abritent une nourriture suffisante et qu'ils sont entourés d'une végétation dense (roseaux, carex, joncs...) afin que les sarcelles puissent s'y abriter, s'y nourrir voire y nicher. Quelques arbres tombés dans l'eau et des buissons ayant les pieds dans l'eau seront maintenus comme cachettes.

Si c'est possible, il faut éviter de trop grandes variations du niveau de l'eau lors de la nidification entre avril et juillet. L'eau doit aussi être peu ou pas polluée. On favorisera donc l'épuration des eaux et la mise en place de bonnes pratiques agricoles dans les bassins versants.

Le gestionnaire veillera à limiter les populations de sangliers et de renards dans les pourtours des plans d'eau occupés. La pose de clôture, le maintien d'un niveau de l'eau suffisamment élevé, le creusement de chenaux dans les roselières, la régulation par le tir, etc. sont les moyens permettant de limiter les risques de prédation.

On limitera le dérangement en interdisant les activités aquatiques sur le site ou en limitant les zones où seront pratiquées ces activités. L'accès aux rives des plans d'eau occupés sera également limité, surtout dans les zones de végétation herbacée dense.

Enfin, il faudrait retirer la sarcelle d'hiver des espèces de gibier d'eau ou établir des cotas de prélèvements en adéquation avec l'état de conservation européen de l'espèce.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

